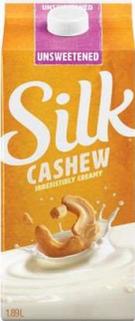


## Est-ce consigné ?

Veuillez prendre note des produits de boisson suivants pour lesquels nous recevons de nombreuses questions.

	 <p><b>P'tit frappé (lait frappé Real Shake)</b></p> <p>« Lait frappé » indique que la boisson est faite avec du lait. Les laits frappés et plusieurs autres boissons avec des produits laitiers sont consignés depuis le 1er avril 2020.</p>	 <p><b>Silk – Noix de cajou</b></p> <p>Les boissons à base de plantes comme celles-ci qui portent la mention «<i>enrichie</i>» ET QUI PORTENT ÉGALEMENT la mise en garde «<i>Pas une source de protéines</i>» sont consignées depuis le 1er avril 2020.</p>	 <p><b>Pediasure Complete Grow &amp; Gain</b></p> <p>Pour être exclues du Programme de gestion des récipients à boisson, les boissons diététiques et nutritives doivent avoir sur leurs étiquettes les mots «<i>Substituts de repas</i>» ou «<i>Préparation pour régime liquide</i>». Ces mots ne figurent pas sur l'étiquette de cette boisson. Elle est donc incluse dans le programme et consignée.</p>
	 <p><b>Lait Baxter (1%, 2%, 3,25%)</b></p> <p>Le lait est exclu du Programme de gestion des récipients à boisson. Le lait n'est pas consigné.</p>	 <p><b>Silk protéines - Amandes et noix de cajou</b></p> <p>Cette boisson à base de plantes porte la mention «<i>enrichie</i>» sur son étiquette et est considérée comme une source de protéines. (Il n'y a pas de mise en garde «<i>Pas une source de protéines</i>» sur l'étiquette, ce qui signifie qu'il y a des protéines dans la boisson. En fait, comme son nom l'indique, ce produit vante même sa teneur élevée en protéines!)</p> <p>Puisque cette boisson à base de plantes est enrichie et source de protéines, elle est exclue du programme. Pas de consigne.</p>	 <p><b>Substitut de repas Carnation essentiels du déjeuner</b></p> <p>Les boissons diététiques et nutritives qui ne sont pas tenues à avoir une consigne doivent avoir sur leur étiquette les mots «<i>Substituts de repas</i>» ou «<i>Préparation pour régime liquide</i>». L'étiquette de cette boisson indique clairement qu'il s'agit d'un «<i>Substitut de repas</i>».</p> <p>Exclue du programme. Pas de consigne.</p>